

FORMATION DES CONSEILLERS EN SEJOURS TOURISME & HANDICAPS PARIS

26-27 MARS 2024 (présentiel)

15-16 OCTOBRE 2024 (présentiel)

DUREE : 2 jours (14 heures)

TARIF: 457,50 € HT / 549,00€ TTC

REFERENCES : TH2403 & TH2404



Sous réserve de 5 participants minimum au 12 mars et 1^{er} octobre 2024

Version 1 du 07/09/2023

OBJECTIFS :

1. Connaître les 4 principales familles de déficience,
2. Connaître et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque d'Etat Tourisme et Handicap,
3. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
4. Savoir organiser leur espace d'accueil,
5. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...)

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement de la marque d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

MODALITES DE FORMATION

En présentiel à PARIS

- 26-27 mars 2024
- 15-16 octobre 2024

Formation sur demande: nous contacter

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

Un support de stage est remis à chaque stagiaire de même qu'une clef USB contenant différents documents de travail.

Pour vous inscrire

26-27 mars 2024 (présentiel) : cliquer ici

15-16 octobre 2024 (présentiel) : cliquer ici

Mail : contact@tourisme-competences.net
tel. 01 44 11 10 45

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicaps,
- Présentation la marque Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : la déficience auditive et la déficience mentale,

JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences visuelle et motrice,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.

« La formation allie bien la théorie et la pratique. Il est plus facile de se rendre compte des handicaps et des problématiques que nos lieux d'accueils peuvent leurs créer » 2022, F.D Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne

« Formation vivante et extrêmement pratique » 2022, Anne C. Office du tourisme de GIEN

Note de la formation en 2022

18,20/20*

(*moyenne réalisée sur l'ensemble des notes données par les participants à la formation)

